



**Assemblée générale Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

A/46/76  
S/22196  
4 février 1991  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-sixième session  
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-sixième année

Lettre datée du 4 février 1991, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement et me référant à nos lettres précédentes relatives aux agressions israéliennes contre le Liban, dont la dernière est datée du 31 janvier 1991 (S/22184), je vous prie de bien vouloir trouver ci-après des informations concernant les actes d'agression perpétrés depuis par Israël.

Le jeudi 31 janvier 1991, à 8 heures, l'artillerie des forces d'occupation israéliennes et de la milice baptisée "Armée du Sud-Liban" qui collabore avec elle et est concentrée à l'intérieur de la zone occupée, a commencé à bombarder aveuglément de façon destructrice dans le sud et dans la Bekaa occidentale des dizaines de villages et des camps palestiniens, en particulier Rashidiye, l'est de Sidon, Tyr et Nabatiye, faisant de nombreux morts et des dizaines de blessés parmi les civils.

Des navires de guerre israéliens ont participé au bombardement des camps de Rashidiye et de la zone côtière, tandis que des hélicoptères israéliens ont tiré des missiles sur des villages. Des bombes et des missiles ont été tirés sur les villages de Jarjough, Sarba, Ain Qana, Arabsalim, Ain Boussoire, Mlita, Jeba'a, Kfarmelki et les villages à l'est de Sidon, ainsi que sur les casernes de l'armée libanaise à Tyr et dans les agglomérations de Houmine El-Fawka, Houmine El-Tahta, Habbouche, Zahrani, Kfar Roumane, Deir El-Zahrani, Nabatiye, et dans l'ensemble des villages de la zone orientale de la Bekaa occidentale, en particulier Ain Tine, Machgara, Qaraoun et Qilia.

Les bombardements ont atteint des maisons et des biens, causant des dégâts importants, à tel point que les véhicules de la défense civile n'ont pas pu évacuer les nombreux blessés du fait de l'intensité des bombardements terrestres, navals et aériens.

Les bombardements se sont poursuivis au cours des trois derniers jours, au cours desquels des forces israéliennes motorisées ont pénétré dans la zone occupée alors que de nombreux avions de combat israéliens survolaient le sud et que de nombreux navires de guerre croisaient le long des côtes libanaises entre Naqoura et Sidon.

A/46/76  
S/22196  
Français  
Page 2

Le Gouvernement libanais condamne fermement cette grave escalade militaire israélienne, cette pénétration sur le territoire libanais violant la souveraineté de l'Etat libanais et la sécurité de ses citoyens, et appelle l'attention de la communauté internationale sur ces événements qui surviennent alors que l'Etat libanais a décidé de déployer des unités de l'armée libanaise dans la région qui longe la zone d'occupation, en tant que premier pas sur la voie du recouvrement de sa souveraineté sur son territoire; comme d'habitude, chaque fois que l'Etat libanais s'efforce de renforcer la sécurité et la stabilité dans le pays en utilisant ses forces régulières, Israël s'efforce d'entraver ces efforts par la force, conformément à sa politique continue qui consiste à démolir le Liban en portant atteinte à sa stabilité et à sa sécurité d'une façon générale, et dans le sud en particulier.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale, au titre du point intitulé "La situation au Moyen-Orient", et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Khalil MAKKAWI

-----